



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Préfecture  
Cabinet de la Préfète  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication

-----  
☎ : 02.48.67.34.27

Affaire suivie par Sarah ZAÏDI  
Courriel : [sarah.zaidi@cher.gouv.fr](mailto:sarah.zaidi@cher.gouv.fr)

Bourges, le 13 juillet 2017

La Préfète du Cher

à

Mesdames et Messieurs les maires du département du Cher  
(en communication à Monsieur le sous-préfet de Saint-Amand-Montrond et  
Monsieur le sous-préfet de Vierzon)

**Objet** : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

**P.J** : 1 message ministériel.

La loi n°644 du 10 juillet 2000 a institué une journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France qui ont recueilli, protégé ou défendu au péril de leur propre vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide.

Nous vous adresserons le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées. **Ce texte devra être lu lors de la cérémonie du dimanche 16 juillet 2017.**

**Comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée du 16 juillet 2017.**

Pour la Préfète et par délégation,  
La chef du BREC,

Orane BARBIER

